

Compte rendu de la réunion bilatérale avec Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire du 20 juillet 2022

Depuis sa nomination en mai 2022, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Marc Fesneau, a montré son attachement au dialogue social. Durant cet été, il reçoit successivement les représentants du personnel. La CFDT a été reçue le 20 juillet 2022.

Le ministre était accompagné de Dorothee Demailly, conseillère formation, entrepreneuriat, transmission et emploi, en charge des relations sociales, de la secrétaire générale, Sophie Delaporte, de l'adjointe du SRH, Nadine Richard-Péjus et de Luc Maurer, directeur général adjoint de la DGER.

La CFDT était représentée par Jacques Moinard et Laure Revel pour le SPAGri-CFDT, par Catherine Nave-Bekhti et Béatrice Laugraud pour le Sgen-CFDT.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Le ministre annonce en introduction que cette bilatérale sera suivie en septembre d'une nouvelle bilatérale pour faire le point sur le budget, la rentrée et les restructurations en cours.

La CFDT remercie le ministre d'avoir organisé une [réunion avec les organisations syndicales dès son arrivée](#) ; les réunions bilatérales régulières comme celle-ci sont essentielles pour un dialogue social fluide et constructif.

Pouvoir d'achat / augmentation du point d'indice... Et après ?

La loi pour la protection du pouvoir achat soumis à l'examen parlementaire intègre la revalorisation de 3,5 % de la valeur du point d'indice des agents publics. Les mesures sur le forfait mobilité durable ainsi que les mesures sur les grilles des catégories B ont été annoncées par le ministre de la fonction publique.

Au-delà de ces mesures d'urgence, la CFDT fonction publique porte des mesures salariales plus complètes qui traitent à la fois des questions d'inégalités (femme/homme, catégorielle), de reconnaissance des agents, par la rémunération, aussi bien pour les titulaires que pour les contractuels.

Pour la CFDT, une partie des problèmes d'attractivité des postes, en particulier en abattoir et pour les postes BREXIT, pourrait être résolue par ces mesures concrètes et

essentielles.

Le ministre indique que le chantier est engagé et reste à poursuivre. La revalorisation du point d'indice n'est pas un solde de tout compte. Au MASA, une réflexion est en cours notamment sur la revalorisation des agents contractuels. Il reste à engager une révision de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE).

Action sociale au MASA / Subvention ASMA nationale

La CFDT a participé au courrier intersyndical concernant le versement de la subvention à l'ASMA. La CFDT souhaite que cette subvention soit maintenue au moins au même niveau que les années antérieures et ne soit pas associée à l'avenir du site de Mimizan. Une partie importante de la subvention a été versée dans les heures précédentes à la bilatérale avec le ministre, sans qu'il soit précisé le montant total qui sera versé à l'ASMA en 2022.

Le ministre partage cette vision de décorrélation entre le versement de la subvention et l'avenir du site de Mimizan. Sophie Delaporte indique que la subvention a été versée la veille de la bilatérale. Un courrier de réponse à celui de l'ASMA précisera les choses pour ce qui concerne le site de Mimizan.

RIFSEEP/IFSE : un bilan s'impose

La CFDT avait porté, il y a deux ans, auprès du ministre précédent, la problématique de l'iniquité du RIFSEEP entre les corps passés à ce système de prime. Le ministre d'alors avait partagé notre analyse. Mais depuis, une réforme du CIA a été réalisée récemment par le SRH sans concertation avec les organisations syndicales. Comme la CFDT l'a déjà indiqué, il aurait été plus judicieux de commencer à travailler en amont sur l'IFSE et les groupes de fonction.

De plus, la CFDT constate que les agents du MASA en PNA « sortante » ne bénéficient pas des revalorisations de l'IFSE, que ce soit celle de leur ministère d'origine ou celle de leur ministère d'accueil. Ils regardent les trains passer sans arriver à monter dedans. Une concertation en interministériel serait souhaitable sur le sujet.

Enfin, la garantie indemnitaire en cas de mobilité au sein de l'Administration Territoriale de l'État n'est toujours pas appliquée et pénalise les agents du MASA qui souhaitent faire une mobilité sur un poste dans un autre ministère. Il est nécessaire que la DGAFP arbitre, afin que cette garantie puisse réellement se mettre en place.

La secrétaire générale indique que de nombreux chantiers sont en cours actuellement, qui mobilisent beaucoup le SRH, dont celui des élections professionnelles. Les chantiers ont donc



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

été étalés. Celui sur RIFSEEP/IFSE est programmé dans les prochains mois. Sur les deux autres points, elle dit prendre note de nos alertes.

Elections professionnelles : la participation un enjeu essentiel !

La CFDT s'est associée au courrier intersyndical sur les conditions de préparation des élections professionnelles . Les problèmes rencontrés lors des élections tests sont nombreux (listes électorales non fiables, problème de communication informatique avec les opérateurs et les établissements d'enseignement, complexité des opérations de vote en DDI, surcharge des serveurs du prestataire...). La CFDT est attachée à ce que les élections professionnelles se passent dans les meilleures conditions afin que tous les agents puissent s'exprimer. Il faut que le ministère mette tous les moyens nécessaires et renforce les équipes actuelles qui font tout leur possible. Il est vrai que ces élections vont de dérouler pour la première fois au MASA de façon électronique. Mais les principales difficultés sont liées à des équipes du SRH sous-dimensionnées, sans expérience dans la mécanique élection (un seul agent a vécu les élections précédentes), et un outil RenoIRH qui accentue les difficultés !

Le ministre reconnaît que les tensions sont excessives sur ce chantier qui est à déployer dans des temps très courts.

Le ministre souhaite que le maximum d'agents puissent voter et choisir leurs représentants. C'est l'intérêt du ministère et du ministre d'avoir des organisations syndicales représentatives.

Le ministre ne souhaite pas que le plan A (vote électronique) soit saboté pour activer le plan B (vote à l'urne). Il faudra se mettre en situation uniquement au cas où. Il faut donc mettre tous les efforts sur le plan A et poursuivre les phases de test (qualité des données, récépissé de vote, compatibilité des navigateurs, problèmes liés au prestataire...etc). Une réunion sur le sujet est programmée le 29 août, avec l'ensemble des organisations syndicales. Avec les différents tests en cours, il souhaite que tous les problèmes soient résolus d'ici là. Si jamais il était constaté des risques importants sur les élections, alors seulement le plan B serait activé.

La secrétaire générale confirme que des tests techniques sont actuellement réalisés pour remédier aux difficultés rencontrées lors des élections tests. Il n'est pas prévu de nouvelles élections tests grandeur nature, faute de temps. Les tests de cette semaine avec le MTE et Néovote se déroulent très bien. Il sera fait des propositions fin août au vu de ces tests. Le 29 août, le SRH devrait être sur la bonne trajectoire, mais il restera du chemin.

Des réformes incessantes...Et des agents fatigués !

La CFDT constate que depuis plusieurs années les réformes se succèdent, dans un contexte de crise Covid qui ne fait qu'accentuer cette fatigue des agents. Quelquefois elles concernent peu d'agents vu du ministère ou de l'interministériel, mais les structures et les agents sont déstabilisés, comme les équipes de cadres. La CFDT constate que l'expertise même de notre ministère se délite inexorablement, remettant en cause l'expertise indépendante de notre ministère, à laquelle la CFDT est particulièrement attachée.

La CFDT interpelle le ministre pour qu'il y ait une pause dans les réformes pour les agents et les équipes dirigeantes. La CFDT demande qu'une véritable GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) soit mise en place pour éviter au MASA d'aller dans le mur dans quelques années.

La CFDT se demande si le MASA ne pourrait pas faire appel au fond d'accompagnement interministériel des ressources humaines pour anticiper, concevoir et accompagner les transformations RH du ministère.

Le ministre se dit également très attaché à la mise en place d'une GPEC au MASA, c'est notamment une façon de prendre le recul indispensable sur nos missions. Il se dit conscient des réformes déjà engagées mais ne peut pas promettre qu'il n'y aura pas de nouvelles réformes compte-tenu de l'actualité (nouvelle PAC, Police SSA...). Pour illustrer cette difficulté



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

de limiter les réformes, Marc Fesneau cite la crise de l'influenza aviaire qui s'installe dans le temps long et qui aura des conséquences aussi bien pour le monde agricole que pour les services.

Pour la CFDT, la question est de savoir comment se construisent ces réformes ? Comment elles se préparent ? Comment elles sont accompagnées ? Elles doivent faire sens pour les agents. Il faut laisser du temps entre le moment de l'annonce d'une réforme et sa mise en place.

Le ministre admet que la question du sens et de la planification de la réforme sont des éléments importants.

La secrétaire générale se dit intéressée pour faire appel au fond d'accompagnement RH, mais manque actuellement de moyens pour engager ce projet.

Des moyens RH insuffisants... et enjeu crucial pour le PLF (projet de loi de finance) 2023

La CFDT constate les dysfonctionnements dans la gestion RH des agents (retards et erreurs s'accumulent pour les contrats, les payes, les primes, les arrêtés de nomination) malgré toute la bonne volonté des gestionnaires qui sont fortement engagés. La mise en place des SGCD, non encore efficaces, ne fait qu'accroître les problèmes. Il est indispensable de redonner

rapidement des moyens RH aux structures.

Le ministre partage ce constat, le ratio se dégrade et n'est pas bon. Ce problème a été identifié et a fait l'objet d'une demande de moyens dans le cadre du PLF 2023. Il est en attente des arbitrages finaux.

Police unique SSA (sécurité sanitaire des aliments)

La CFDT, dans un [courrier commun des deux fédérations CFDT concernées \(Agriculture et Finances \)](#), a fait part de ses réticences à la mise en œuvre d'une réforme précipitée qui ne tient pas compte des agents, sans réflexion préalable sur le périmètre et les moyens de mise en œuvre... La date de mise en application semble moins rigide que les premières annonces. Actuellement, 8 groupes de travail sont constitués et se sont déjà attelés à la tâche. Les organisations syndicales ne sont pas associées à ce stade, mais la CFDT souhaite rapidement avoir un suivi des travaux de ces groupes de travail.

La CFDT suggère que les agents de ministères différents, qui actuellement travaillent ensemble sur ces missions, soient consultés sur la mise en œuvre concrète de cette réforme. Ils ont des solutions à proposer. Il ne faudrait pas que les discussions restent à un niveau central avec des directeurs, sans que les agents impliqués sur le terrain ne soient consultés.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Pour la CFDT, la question cruciale à ce stade est la question du périmètre qu'il faut trancher rapidement. La CFDT souhaite que les agents du MASA dans le cadre de la SSA soient en mesure de suivre les dossiers jusqu'à leur terme, notamment s'ils sont en lien avec la réglementation relevant du MASA.

D'autres enjeux sont également très importants, comme les systèmes d'information, l'avenir des laboratoires, les compétences...

Le ministre rappelle que la décision politique a été prise et doit être réaffirmée par les ministres concernés. Le calendrier a d'ailleurs été desserré pour ne pas mettre en tension les services. La réforme se fera progressivement afin de ne pas dégrader le service aux consommateurs, mais se fera ! C'est une marche en avant continue qui sera plus prudente. Six mois pour une réforme de cette ampleur, c'est effectivement assez court ! Pour le ministre, un délai suffisant est d'autant plus nécessaire qu'il faut recruter 90 agents, dont il faut définir les profils.

Le ministre a entendu la proposition faite par la CFDT sur le suivi des dossiers relevant des réglementations MASA. Il prend également en compte notre proposition d'associer les agents pour les réflexions sur la mise en œuvre opérationnelle.

Compte tenu du temps accordé à cette bilatérale, la CFDT n'a pas eu le temps d'aborder les questions de formation, de systèmes d'information, de laboratoires...

Influenza aviaire et gestion de crises à répétition

La CFDT salue l'initiative prise par le ministère d'engager rapidement un retour d'expériences sur la crise influenza aviaire. Les crises diverses et variées se multiplient et se succèdent. Le ministère se prépare à en gérer une nouvelle, la peste porcine, aux portes de nos frontières.

La CFDT formule la première proposition de création d'une «task force », rattachée au réseau national des référents experts de la DGAL, qui puisse intervenir nationalement à la fois dans les périodes de crise, mais également dans les périodes d'accalmie. Au cours de ces temps « de paix », leur rôle serait de recueillir, aussi bien auprès des cadres que des agents engagés dans la crise, les bonnes pratiques mises en œuvre dans l'urgence par les structures (qu'elles soient techniques, administratives, de gestion RH ou financière) Ils pourraient également assurer la formation des agents volontaires pour qu'ils puissent être mobilisés et opérationnels lors des crises et de partager des solutions très opérationnelles. Cette mission, complémentaire aux missions de Retex habituels, permettrait de préparer les crises, de quelque origine qu'elles soient.



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Lors de cette crise de l'influenza aviaire, les agents ont été en partie mobilisés sur des tâches administratives, alors que leur compétence technique était attendue sur le terrain. La CFDT formule la seconde proposition suivante : pouvoir dans ces cas de crises sanitaires agricoles faire appel à la solidarité interministérielle en s'appuyant sur des volontaires qui viendraient soulager les équipes de terrain sur les tâches administratives et financières ; comme cela a pu être fait lors de la crise COVID.

Le ministre partage le sentiment que l'on coure après les crises et qu'il y en aura de plus en plus. Les retours d'expérience sont importants.

Le ministre retient la proposition concernant la mise en place de gestionnaires de crises, qui permettent de sécuriser les agents, sur les modalités de déploiement, les tâches à accomplir. Il entend également le besoin de solidarité interministérielle dans ces moments de tension.

La difficulté est que le ministère gère des crises successives, parfois longues, sans savoir quand faire le pas de côté pour réfléchir à moyens et longs termes.

Transfert FEADER

Toutes les régions n'ont pas joué le jeu de la transparence vis-à-vis des agents. Il est nécessaire que le ministère



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

s'assure que les régions donnent toutes les informations dont les agents ont besoin. Il est nécessaire également que le ministère accompagne tous ses agents, qu'ils choisissent de suivre, ou de ne pas suivre leur mission.

De plus, d'ici la fin d'année les services d'économie agricole des DDT vont devoir assurer l'instruction des dossiers dans un contexte dégradé. Certains de leurs collègues ne souhaitant pas rejoindre le Conseil régional ont demandé et obtenu une mobilité pour septembre. Les agents restant dans les services et les encadrants devront assurer la continuité de service dans des conditions difficiles.

Le ministre a rencontré Mme Carole Delga, présidente de l'association des régions de France, pour demander à ce que les cadres d'emploi et les localisations géographiques des postes soient clairement indiqués aux agents.

Le ministre souhaite qu'on lui signale toutes disparités de traitement constatées entre les régions... Il interviendra personnellement auprès des Présidents de région.

Une remarque concernant les difficultés en SEA suite au départ d'agents: Philippe Mérillon avait fait la réponse suivante lors du CTM du 12 juillet : « la position du ministère vis-à-vis des structures est claire : il n'est pas question que les services de l'État ne soient pas en situation jusqu'à la fin de l'année d'assumer la totalité des



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

compétences en matière de gestion de l'ensemble des mesures FEADER. S'il arrive que des postes soient vacants en raison notamment de mobilités d'agents ne souhaitant pas poursuivre leurs missions au Conseil régional, les postes vacants sont ouverts et doivent être pourvus, y compris par des contractuels. Pour être plus attractif, le ministère autorise les DDT à proposer des contrats sur des durées au-delà de fin 2022, les contrats peuvent être de 1 à 3 ans »

Quel avenir pour les missions MASA en service déconcentré ?

Le CGAAER a terminé sa revue des missions et un rapport a été remis au cabinet et au secrétariat général au printemps : les organisations syndicales doivent être associées rapidement aux suites données à ce rapport.

Le ministre indique que cette présentation sera faite aux organisations syndicales à la rentrée après la présentation aux 3 groupements du ministère.

Situation des établissements publics sous tutelle du MASA

Particulièrement à l'IFCE, mais aussi à l'INA0, les agents se plaignent d'une situation managériale dégradée. A la demande de la CFDT, la secrétaire générale est intervenue pour l'IFCE et s'est engagée à intervenir également auprès de l'INA0. A l'ASP, en cette période de réorganisation régionale, les



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

représentants ne se sentent pas écoutés.

En outre, les politiques indemnitaires ne sont pas harmonisées entre le MASA et ses opérateurs, source de mécontentement des agents et de frein aux mobilités.

L'ANSES est régulièrement oubliée dans les notes de service et les agents des corps du MASA qui y sont en poste n'ont jamais vu leur IGAPS !

La CFDT souhaite que le ministère et ses opérateurs travaillent avec plus d'échanges et de coordination. La CFDT souhaite également que les IGAPS soient plus impliqués auprès des opérateurs.

La secrétaire générale indique que les relations avec les établissements publics dépendent de convention avec les établissements qui régissent les conditions d'intervention des IGAPS.

Transition agroécologique et réduction de l'usage des pesticides

Le ministre de l'agriculture va-t-il se donner les moyens de conserver le pilotage de ce dossier sensible... Les tergiversations sur le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) et la perte rapide d'expertise en administration centrale et en DRAAF pourraient justifier que le ministère de l'écologie



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

reprenne seul ce dossier d'ici 2025 !

Est-ce que la « souveraineté alimentaire » ne va pas prendre le pas sur « Ecophyto » et toutes les mesures en lien avec la transition agroécologique ?

Pour le ministre, la souveraineté alimentaire ne justifie pas de continuer à faire comme avant. La souveraineté alimentaire, c'est à la fois continuer à produire, être résilient face au dérèglement climatique, assurer le renouvellement des générations dans l'agriculture et leur juste rémunération. Il faut réorienter, retrouver de la souveraineté sur les protéines, ce qui a des vertus en termes écologiques, retrouver une filière fruits et légumes, passer de l'engrais minéral à d'autres types d'engrais, ce qui a des vertus, entre autres, sur le carbone.

Tout est lié : si les problèmes de dérèglement climatique et de perte de la biodiversité ne sont pas résolus, alors on ne sera plus en capacité de produire. Pas d'interdiction sans solution, mais on doit vraiment chercher pour trouver ces solutions. Il ne faut pas laisser croire aux agriculteurs qu'il faut continuer comme avant. La transition agroécologique nécessite de la planification pour passer de la situation actuelle à notre objectif.

Pour le ministre, il n'est pas question que la gestion de cet enjeu de la réduction des pesticides soit transférée au

ministère de l'écologie.

Le ministre a conclu cette bilatérale en rappelant qu'il rencontrera toutes les organisations syndicales le 29 août à propos des élections professionnelles. Il s'engage également à programmer une nouvelle séquence de réunions bilatérales avec les organisations syndicales, sur les sujets de la rentrée 2022, début septembre.